

Vins de Bordeaux : la grande bataille des classements Vignobles. La profession traverse aussi une forte crise.



Paul Fabre, président de l'interprofession des vins du Sud-Ouest. Photo DDM, X. de F.

Feuilleton judiciaire et législatif pour le classement des grands crus de saint-émilion ; remplacement de celui des crus bourgeois du médoc par une reconnaissance annuelle agréée par le Bureau Veritas ; appellations qui se regroupent dans les « Côtes de Bordeaux » ; ventes en berne depuis l'automne ; diminution du nombre d'exploitants viticoles ; incertitude sur le déroulement de la campagne des primeurs 2008... Les vins de Bordeaux traversent à l'évidence une zone de turbulences.

Tout a commencé il y a déjà deux ans par l'annulation définitive du classement 2003 des crus bourgeois du Médoc, qui venait de s'offrir sa première révision depuis 1932. Patatras ! Des propriétaires recalés ont lancé la contre-attaque. Après six années de batailles fratricides, les crus bourgeois viennent de réussir à surmonter leurs oppositions et leurs difficultés. Leur « Alliance » regroupe désormais 320 propriétés, qui viennent d'adopter un cahier des charges draconien de 180 pages. Désormais, pour la première fois, un organisme indépendant examinera et décernera chaque année la « Reconnaissance cru bourgeois ».

Après les bourgeois, ce sont les grands crus classés de saint-émilion qui ont été égratignés par la justice. Les recalés du classement décennal 2006 ont réussi à obtenir gain de cause devant la justice en montrant là encore que le jury, réputé irréprochable, ne l'avait pas été. Du coup, Saint-Emilion a failli pendant quelques mois se retrouver sans classement du tout, car celui de 96 était devenu caduc ! Impensable pour ces grands crus. Un coup de pouce ministériel a permis de réactiver le classement 96.

Que valent donc les classements ? « Le vrai classement est celui du marché », affirment nombre de négociants. Le fameux classement des grands crus du Médoc date de 1855 et reste inébranlable.

Du côté des appellations moins prestigieuses, l'heure est à l'union face à la crise. Elles viennent ainsi de se regrouper pour unir leurs forces et leur image. Elles font toutes désormais partie des « Côtes de Bordeaux ».

Pour tous, le vrai problème demeure l'effondrement des ventes depuis l'automne. « La crise est forte. Les sorties de chais sont en chute libre. Le prix des grands crus a flambé depuis 2000 et surtout 2005, mais pas du tout celui des petits bordeaux rouge en vrac », constate Jean-François Quenin, président du Conseil des Vins de Saint-émilion. « Il va falloir retrouver un équilibre du marché », estime-t-il.

La grande incertitude des primeurs

La campagne des « primeurs 2008 » marque une véritable rupture par rapport aux années précédentes. « Le marché demande des baisses de prix de 40 à 50 % par rapport à 2007 », affirme ainsi Thierry Valette, propriétaire du château Puy Arnaud, un côtes de Castillon. « Les ventes sont à l'arrêt depuis le mois d'octobre. Cela rappelle les années 91,92 et 93 où les grands crus n'ont pas vendu une seule bouteille. » L'équation des « primeurs 2008 » est particulièrement compliquée. « C'est un bon millésime avec peu de produit, dans un marché en crise après une flambée des prix », résume Jean-François Quenin. Au total, tout le monde estime probable une forte baisse des tarifs pour les grands crus qui avaient atteint des sommets. Mais les conséquences risquent d'être dramatiques...

Des coopératives veulent créer le goût « mondial »

Porté par Vinovalie, une union de quatre coopératives viticoles basée dans le Tarn et soutenu par des PME de Haute-Garonne (Noveltis), de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône, le projet Vinéo vient d'être labellisé par le pôle de compétitivité Agrimip Innovation. Objectif : à partir des goûts les plus répandus des consommateurs, susciter puis mettre sur le marché une gamme de vins de cépages de la région. Selon Agrimip, « le projet Vinéo a la double ambition de développer des outils technologiques innovants et de les mettre en œuvre pour élaborer une gamme de vins de cépages dont les qualités organoleptiques et les profils sensoriels devraient plaire aux consommateurs de la planète, en recherche de vins plaisir mêlant typicité, légèreté aromatique et constance gustative ». L'école d'ingénieur de Purpan et le laboratoire de génie chimique de Toulouse travaillent également sur un projet qui devrait bénéficier de 1,5 million d'euros d'aides publiques. Le pôle de compétitivité prévoit trente millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2015 et des retombées sur 400 emplois viticoles.

Terroirs. Les exploitants tentent de se regrouper pour mieux passer la crise. Le Sud-Ouest et le Languedoc sont aussi touchés

Les vins du sud-ouest se sont regroupés au sein d'une interprofession unique regroupant appellations d'origine et vins de pays (40 dénominations en tout). Leur objectif est de favoriser l'union face à un contexte économique difficile. Selon son président Paul Fabre, « cette nouvelle organisation permet de développer la notoriété de la mention « Sud-ouest France » ou « vins du Sud-ouest France » et ainsi permettre de dynamiser le linéaire « Sud-ouest » notamment en grande distribution ». Reste que la crise est bien là. Après avoir constaté une progression des sorties de chais de 3 % en 2007, on note une baisse de 4,5 % en 2008 notamment liée à deux petites récoltes consécutives. Mais les résultats sont contrastés selon les marchés puisque les entreprises présentes en Allemagne ont enregistré de nouveaux contrats. Et Paul Fabre espère bien que le salon de Londres (London wine) qui se déroulera à partir du 12 mai permettra d'apprécier l'état du marché britannique.

Le tout récent Groupements des Vignerons du Midi rassemble des milliers de producteurs de l'Hérault, du Gard, du Vaucluse, de l'Ardèche, de la Drome... Selon son président Philippe Vergnes, il a même été « sollicité tout récemment par des producteurs bordelais ». Ici le discours est plus rugueux. « Nous sommes en crise forte depuis 2004 et les prix de vente sont totalement déconnectés des prix de revient. À l'heure actuelle, les vignerons perdent 1 000 € à l'hectare et beaucoup sont poussés à l'arrachage ». Philippe Vergnes dénonce avec force la marge « scandaleuse » que réalise la distribution. « Jusqu'à 60 % ». Il précise que la demande du Groupement porte sur une augmentation de 10 centimes d'euros par litre, « urgente ». Une doléance « de pas-grand-chose » qui suffirait à tenir la profession hors de l'eau. Les viticulteurs du Midi sont une nouvelle fois dans l'inquiétude. On peut estimer qu'en Languedoc-Roussillon, les transactions ont reculé de 18 % sur les cinq premiers mois à l'exception de l'appellation Côte du Rhône (AOC) qui avait consenti une baisse des cours de 15 %.

Le rapport d'étape de la campagne viticole en cours n'est pas bien meilleur en matière d'arrachages : à peine la moitié des demandes a pu être satisfaite. 6 386 hectares indemnisés contre plus de 14 000 hectares déposés. Ainsi le département de l'Aude a obtenu à peine 2 000 hectares pour des demandes portant sur 4 300 hectares. Ce qui promet une nouvelle année très difficile pour les producteurs.

Publié le 14/04/2009